

Nous avons commencé 2022 dans l'espoir d'un retour à une vie plus sereine après deux années successives de crise sanitaire, lorsque l'agression russe en Ukraine a précipité le monde dans une nouvelle période d'incertitude. Ravivant d'amers souvenirs à nos aînés, nous remémorant les leçons d'une Histoire que nous imaginions définitivement résolue, cette guerre nous rappelle à quel point la Paix est un bien tout aussi précieux que fragile.

Cependant tout n'est pas si sombre dans ce que nous vivons aujourd'hui, et ce nouveau conflit aux portes de l'Europe a également donné lieu à de très belles manifestations de solidarité avec le peuple ukrainien. Familles, associations de tous bords, collectivités ont apporté très tôt leur soutien à l'Ukraine martyrisée. Nous partageons la même Humanité et nous ne restons pas insensibles aux souffrances infligées à nos semblables, même à 2 500 km de chez nous.

Alors que le quotidien de chacun se complique un peu plus tous les jours, ces nombreux élans d'entraide nous rappellent à quel point « vivre ensemble » n'est pas un concept abstrait, mais une valeur essentielle pour notre Démocratie, notre dernier rempart contre l'obscurantisme et la barbarie.

Cependant, « vivre ensemble » c'est aussi un défi quotidien. Il nous est parfois plus difficile de prendre conscience des difficultés de notre proche entourage, que du malheur de nos semblables à l'autre bout du continent. Certes, les médias et leur flot continu d'informations ne sont pas étrangers à cette réalité, car souvent nous apprenons ce qu'il se passe aux antipodes de notre cher pays, bien avant que nous connaissions le sort de nos voisins.

J'en veux pour preuve les nombreuses remarques parvenant en Mairie, faisant état de problèmes récurrents des uns et des autres, s'agissant de vitesse excessive des véhicules, de stationnements gênants, abusifs, voire dangereux, de dépôts d'ordures en tous genres, de nuisances sonores provenant d'activités inappropriées ou d'animaux domestiques non contrôlés ou agressifs ...

Cet inventaire à la Prévert n'est pas exhaustif, loin s'en faut. Chaque nouvelle édition de « Vivre à Brénod » consacre une page à ces sujets. Ce numéro 28 ne déroge pas à la règle, vous retrouverez en pages intérieures (p.14) quelques photos se passant de commentaires ...

À l'aube de cette nouvelle année, j'ai l'audace d'espérer un regard plus attentif du lecteur sur ces illustrations, afin que nous rendions les trottoirs aux piétons.

D'ici là, je vous souhaite une année 2023 la meilleure qui soit. Que chacun apporte à ses proches et trouve auprès d'eux l'Amour, source de santé, de prospérité et de BIEN VIVRE ENSEMBLE, pour un avenir serein, heureux et apaisé ...

Étienne RAVOT,
Maire de Brénod



Bravo à Patrick et Marion CARRIER

Ils ont acheminé le jour de Noël à Malyn en UKRAINE, quelques 80 m³ de matériels divers collectés dans le Valromey et sur le Plateau. Merci à eux et à tous ceux qui se sont mobilisés pour cette très belle opération de solidarité et de soutien au peuple Ukrainien.

Vie communale pages 2 à 9

- ❖ Rétrospectives
- ❖ Festivités de fin d'année
- ❖ Les travaux
- ❖ Les archives anciennes
- ❖ La fibre optique
- ❖ Le projet éolien
- ❖ Le réservoir d'eau du Rocher
- ❖ La forêt
- ❖ Le recensement de la population

Enfance pages 10 et 11

- ❖ L'école Daniel MORAND
- ❖ L'accueil périscolaire et de loisirs

Vivre ensemble pages 12 à 14

- ❖ Les nouvelles consignes de tri
- ❖ Stop aux incivilités !

Culture page 15

- ❖ Espace livres Brénod

Ateliers numériques pages 16 et 17

- ❖ Le conseiller numérique
- ❖ Ateliers Happy Tab'

Bloc-Notes pages 18 et 19

- ❖ 79^{ème} anniversaire des événements de février 1944
- ❖ La Trace des Maquisards
- ❖ Exposition Militaria
- ❖ Journée mondiale des zones humides
- ❖ Festival du court-métrage
- ❖ 61^{ème} anniversaire du Cessez-le-feu en Afrique du Nord
- ❖ Passage de l'ULTRA01
- ❖ Consignes pour le déneigement

France Services page 20

- ❖ Permanence délocalisée à Brénod

RÉTROSPECTIVES...

7^{ème} Gentleman du Plateau le 3 septembre 2022

organisé par Iznore Vel'Haut Bugey dont le président est M. ZAMBON.

Les concurrents se sont lancés sur un nouveau parcours avec une boucle de 11.6 km entre Brénod, Champdor et Corcelles, sous forme d'un contre la montre toute catégorie.



2^{ème} Tour du Haut-Bugey le 18 septembre 2022

Ce fut une très belle course au départ de Maillat, arrivée à Brénod. Le soleil était au rendez-vous et de nombreux spectateurs sont venus encourager les cyclistes.

Bravo à Iznore Vel'Haut Bugey pour son organisation !

Malgré le froid, la **journée Partage et Découvertes** du 17 septembre a connu un vif succès. Environ 180 visiteurs sont venus se promener pour découvrir la manifestation et par la même occasion la Marpa. Un marché de producteurs locaux était installé sur le parking, ainsi que différentes activités côté jardin.

La journée s'est déroulée autour d'un bistrot des plantes, d'une ruche pédagogique, d'ateliers créatifs, cosmétiques, sophrologie, massage, macération et distillation des plantes... avec comme pièce maîtresse notre jardin.

Nos musiciens ont égayé la journée au son de la guitare et de l'accordéon.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !



Deux résidentes de la Marpa ont fêté leurs cent ans cette année : Mme POILANE Marie-Louise au mois de juillet, résidente à la Marpa depuis 10 ans et Mme GRENIER Marguerite au mois de novembre, installée depuis 6 ans.

Amis, résidents, personnel, bénévoles et élus de la commune ont trinqué en leur honneur.

Ces deux personnes sont très investies dans la vie de la Marpa et partagent les valeurs de notre concept. Mme GRENIER est notamment présidente du Conseil de Vie Sociale depuis 4 ans, rôle qu'elle prend très à cœur.

11 novembre



C'est sous le soleil que s'est déroulée la traditionnelle cérémonie du 11 novembre.

Entouré des anciens combattants, des porte-drapeaux, des élus, des sapeurs-pompier, et de la population, ce fût l'occasion pour Monsieur le Maire de remettre au nom de la commune le nouveau drapeau de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie à

Monsieur Jean-Louis LOCATELLI, porte-drapeau fidèle depuis plus de 50 ans.

Ce moment s'est conclu par un apéritif convivial à la salle de la Sivollière.



CETTE ANNÉE, LE VENDREDI 9 DÉCEMBRE ÉTAIT SYNONYME DE FESTIVITÉS À BRÉNOD...



À 19 h, le rendez-vous était donné rue du stade afin de profiter du très joli feu d'artifice proposé par la commune.

À 17 h, nos petits Bergnolands étaient invités à venir prendre le goûter avec le Père Noël qui remettait aux enfants une petite maisonnette contenant diverses friandises.

Au « menu » de cette collation : Chocolat chaud et guimauves pour les enfants, café pour les parents, clémentines, papillotes, panettones et madeleines.



À 19 h 30, Tous les habitants étaient conviés à la salle de la Sivollière pour un moment de partage autour d'un vin chaud aux épices ou d'un punch de Noël sans alcool, accompagné de quelques petites choses à grignoter.



Merci à toutes les petites mains qui ont permis l'organisation, le déroulement et la réussite de ces festivités.



L'occasion pour nos aînés de recevoir un cadeau gourmand composé de produits régionaux.



SAINTE BARBE

Elle s'est déroulée le dimanche 11 décembre en fin de matinée en présence des membres du Centre de Première Intervention (CPI), des anciens sapeurs-pompiers, des élus et des habitants de la commune, du Capitaine THOMAS et de l'Adjudant-chef DEBART du centre de secours de Plateau d'Hauteville.

Lors de la cérémonie menée par l'Adjudant Damien CARRIER, Chef de Corps, le Caporal Simon DELEFOLLY, a reçu la médaille de bronze pour dix années de service, le Sergent Simon CARRIER a été promu au grade de Sergent-chef, et la Caporale-chef Lauriane GUY au grade de Sergente.

Durant l'année 2022, le CPI a pu honorer 29 interventions sur les 54 ayant eu lieu sur la commune.

Le Centre de Première Intervention se réjouit du recrutement d'un nouveau sapeur-pompier qui devrait se concrétiser début 2023.

Toutefois nous poursuivons nos appels à toutes les bonnes volontés car les effectifs restent faibles. La pérennité du CPI en dépend et donc l'efficacité des secours sur notre village.



LES TRAVAUX



L'extinction de l'éclairage public est effective depuis fin octobre. De substantielles économies sont attendues de cette opération.

L'illumination de la façade de la mairie pour la période de fêtes vient utilement compléter cette opération. En effet, les guirlandes et le panneau installés sont constitués de LEDs, beaucoup plus économes que les douze projecteurs halogènes de cette façade.



Cinquante-quatre points lumineux (tubes fluorescents) ont été remplacés par des éclairages à LEDs durant l'automne 2022, dans les salles de la mairie, de l'école, de la garderie-cantine et de la bibliothèque. La même opération sera conduite dans la salle de motricité de l'école, et la salle de la Sivollière côté rue principale courant janvier. Cette opération permettra de diviser par trois la consommation d'électricité pour l'éclairage de ces salles.

Un grand merci à notre 1^{er} adjoint, pour l'installation de ces nouveaux appareils...

Le monument aux Morts

a connu un petit coup de frais, avec la rénovation de la peinture des obus et des chaînes.



Après le départ de l'office notarial de Maître BÉGUINOT, Brénod a vu s'installer fin novembre 2021 un cabinet de masseurs-kinésithérapeutes, Madame et Monsieur MARQUES, dans les locaux de l'ancienne poste.

S'agissant d'un Établissement Recevant du Public, l'entrée de ce bâtiment doit être adaptée, afin de la rendre accessible à toutes les personnes, valides ou non.

Des travaux ont été décidés, comprenant la réalisation d'une rampe d'accès pour Personnes à Mobilité Réduite, le changement de la porte d'entrée, et l'installation de mains-courantes.



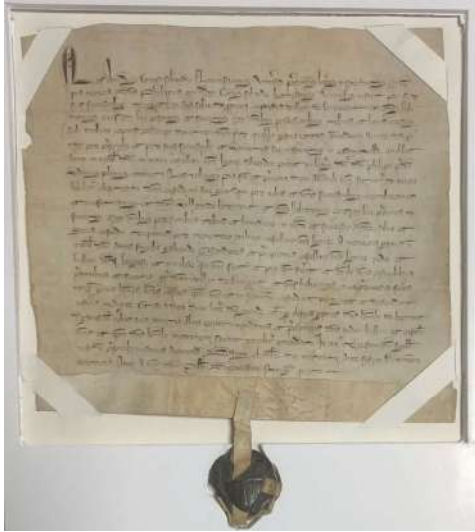
Après appel d'offres et analyse de celles-ci, les entreprises retenues sont les suivantes :

- | | |
|---|--------------------|
| ❖ Rampe d'accès : Sarl PESENTI Père et fils | 16 585.71 € T.T.C. |
| ❖ Porte d'entrée : Sarl Menuiserie MORAND | 4 489.15 € T.T.C. |
| ❖ Mains-courantes : Eurl Serrurerie-Métallerie JL MEYGRET | 2 538.24 € T.T.C. |

Ces travaux sont en cours de réalisation et seront achevés début 2023.

RESTAURATION DES ARCHIVES ANCIENNES

Vendredi 2 décembre, Mmes Chloé PÉDOUSSAUD et Cindy LANDRY, restauratrices d'art sont venues présenter en mairie leurs travaux sur nos archives anciennes. De nombreux parchemins, dont le plus ancien datant de 1294, sont revenus à la vie sous leurs mains expertes, après plusieurs siècles de sommeil et d'oubli.



Ces travaux se poursuivront en 2023 avec la numérisation de l'ensemble des documents. Cette prestation sera assurée par M. Anthony PINTO, Docteur en Histoire, qui a déjà réalisé le classement de notre fonds ainsi que son analyse scientifique. La synthèse de ses travaux est d'ores et déjà en ligne :

<https://www.brenod.com/le-village/les-archives-anciennes>



Ce programme n'aurait pu voir le jour sans le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, du Conseil Départemental de l'Ain, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui financent ces travaux à hauteur de 80 %. Ce financement est complété par un mécénat d'entreprise de M. Pierre Blanc, Président Directeur Général des Comptoirs des Plastiques de l'Ain, et de nombreux donateurs privés, amateurs passionnés d'histoire locale.

Pour la suite du programme, la commune peut toujours recevoir des dons ouvrant droit à une réduction d'impôt.

À tous, nous adressons nos plus vifs remerciements.

FIBRE OPTIQUE – OÙ EN SOMMES-NOUS ?

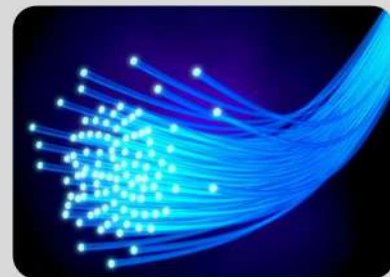
La remise des documents de fin de travaux est prévue par l'entreprise AXIONE pour fin avril 2023, donc une mise en service commerciale est envisageable pour fin juillet 2023.

Une réunion publique sera organisée par le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) et la commune aux alentours de la date de mise en service commerciale, afin d'informer tout le monde sur les modalités de raccordement de son logement à la fibre optique.

En effet, le réseau actuellement déployé va déclarer les foyers éligibles, mais il faudra ensuite, une fois les armoires en service, que chacun souscrive un abonnement auprès d'un opérateur de son choix afin d'être raccordé.

Chacun peut d'ores et déjà enregistrer son test d'éligibilité sur le site www.reso-liain.fr et il sera prévenu automatiquement le jour où il pourra souscrire un abonnement.

Pour mémoire, la construction de ce réseau est sous maîtrise d'ouvrage du SIEA, une fois construit, il sera bien le réseau des communes, au même titre que l'électricité où Enedis est le concessionnaire. L'exploitation, la maintenance et la commercialisation de ce réseau fibre optique auprès des différents fournisseurs d'accès à internet seront effectuées par la régie Réso Li@in du SIEA.



PROJET ÉOLIEN Communiqué de wpd

Vous aviez été informés en début d'année du lancement de l'étude pour un projet éolien sur la commune. La toute première étape a consisté à lancer au printemps des pré-études ayant pour objectif de confirmer la faisabilité technique du projet.

Il a été décidé par wpd Onshore France de suspendre le projet éolien de Brénod et Les Neyrolles.

En effet, l'étude d'accessibilité menée sur le terrain a montré que le gabarit d'éolienne qui pourrait être acheminé jusqu'au site ne correspond pas aux caractéristiques du vent du secteur. La faisabilité technique du projet reste de ce fait à démontrer.

wpd étudie actuellement des solutions techniques innovantes qui permettraient de résoudre la situation et poursuivre le projet.

RÉSERVOIR D'EAU DU ROCHER

Communiqué de Haut-Bugey Agglomération

Dans l'objectif d'améliorer la desserte en eau potable du village de Brénod, et d'augmenter la pression délivrée aux abonnés au niveau de leurs compteurs, Haut-Bugey Agglomération fera procéder à certaines modifications sur le réseau.

Le réservoir du Rocher qui alimente le sud du village sera déconnecté, la totalité du réseau sera desservi depuis le réservoir du Monthoux. Cette modification aura donc un impact sur la pression de service et pourra nécessiter sur certains secteurs la pose de réducteurs de pression pour protéger les installations privées.

Avant toute intervention, prévue dans le 1^{er} trimestre 2023, les abonnés concernés seront informés individuellement.

NOTRE FORÊT : DES RÉSINEUX EN MAUVAISE POSTURE

Les effets du dépérissement des résineux commencent à impacter très fortement notre forêt, près de 1 200 m³ ont été exploités en urgence dans les parcelles communales en 2022 ...

Au canton de « Pré Goyet », un lot vendu à la Scierie DUCRET, 01430 MAILLAT, en 2021, exploité durant l'hiver 2022, a produit 363.340 m³ de bois dépérissants à 18.00 €/m³ et 583.900 m³ de bois secs à 3.00 €/m³, pour un montant total de 8 291.82 € H.T.

Un second lot de même nature à « La Vatrav », vendu à la Sarl LA BOITE À BOIS, 01460 BÉARD-GÉOVREISSIAT, en 2022, exploité durant l'été a produit 95.950 m³ de bois dépérissants à 50.50 €/m³ et 150.631 m³ de bois secs à 17.05 €/m³ pour un montant total de 7 413.74 € H.T.

Un troisième lot situé dans le canton de « Pré Bardon », comprenant 30 m³ de bois dépérissants et 220 m³ de bois secs, a été proposé à la vente par l'Office National des Forêts le 13 décembre dernier. Il n'a pas trouvé preneur et sera remis en vente d'ici le printemps 2023.

Par ailleurs, lors de la vente de bois de gré à gré par soumissions informatisées du 4 octobre 2022 à Nantua, un lot de bois sain de 220 m³ dans la parcelle 8 au canton de « Pré Goyet » a été attribué à la Scierie REYDELLET, 01110 ARANC, pour un montant de 11 572.00 € H.T. soit 52.60 €/m³.

LES TRAVAUX DE LA COMMISSION DES FORÊTS

La commission des forêts a étudié le 7 septembre 2022 les problèmes de circulation sur les voies publiques et privées de la commune.

Sur sa proposition le Conseil Municipal a validé la mise en place d'une interdiction de la circulation des véhicules motorisés dans les deux sens sur les voies privées suivantes :

- ❖ de La Gouille à La Pérouse,
- ❖ de La Gouille à Meyriat,
- ❖ de Champ de Joux à la Grange Ballet.



AFFOUAGES SUR PIED ET BORD DE ROUTE

La ressource facilement mobilisable se raréfie ...

Une réflexion est en cours sur différents lieux possibles.

Cependant, les candidats pour la prochaine campagne peuvent se faire connaître en mairie avant le 30 avril 2023.

La commission des forêts du 8 octobre 2022 a étudié la mise en sécurité de la canalisation d'eau au niveau de la cascade du Crêt Naillod, sur le sentier des cascades.

Par l'effet de l'érosion, la conduite de la source de Fontaine Blanche, située au pied de la Roche Samuel est actuellement découverte en partie (entre 1 à 2 m) à deux endroits à proximité de cette cascade.



L'Office National des Forêts a chiffré des travaux de sauvegarde pour protéger cette canalisation comprenant :

- ❖ Sur la première partie, dans les éboulis : création de banquettes et fascines végétalisées (structures composées de branchages tressés et assemblés de manière à former des barrages, sur lesquels seront plantés des arbustes dont le développement permettra de stopper l'érosion du sol).
- ❖ Sur la seconde partie, dans le rocher : création d'une petite structure en béton pour protéger la canalisation en fonte.
- ❖ L'élagage des arbres pour la mise en valeur de la cascade de Crêt Naillod.

Cette proposition sera étudiée dans le cadre du budget 2023.

RANDONNEURS, SOYEZ PRUDENTS SUR CE SECTEUR.



LE RECENSEMENT À BRÉNOD, C'EST MAINTENANT

Le recensement officiel de la population de notre commune commence le 19 janvier 2023. C'est une enquête qui a lieu tous les cinq ans. Son objectif, est de faire un comptage exhaustif de la population de Brénod, permettant de mieux connaître son évolution, ses besoins et ses conditions de vie.

Pourquoi sommes-nous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des statistiques sur la population. À partir de ses résultats, l'État détermine sa participation au budget de chaque commune.

Répondre à cette enquête, c'est permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement. Le nombre d'habitants détermine le nombre d'élus au conseil municipal, ainsi que le mode de scrutin des élections municipales. C'est un outil essentiel pour orienter les actions de l'État et des collectivités territoriales : école, santé, logement, mobilité, accueil des personnes âgées ...

Comment ça se passe ?

La commune a recruté deux agents recenseurs :

- ❖ M. Jean-Marc MOURGUES sur le secteur nord,
- ❖ M. Daniel GARDONI sur le secteur sud.

Ils déposeront un avis dans chaque foyer. Ensuite une notice d'information sera également distribuée. Ces documents vous seront remis directement ou laissés dans votre boîte aux lettres, si vous êtes absent lors de leur passage. Ces documents sont indispensables, gardez-les précieusement.

Pour vous faire recenser, suivez simplement les instructions.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés c'est plus économique pour la commune, c'est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires « papier » vous seront remis par l'agent recenseur.

Pour toute information complémentaire, prenez contact avec le secrétariat de mairie :



- ❖ téléphone : 04 74 36 01 02
- ❖ courriel : mairie@brenod.com
- ❖ internet : www.brenod.com



Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site
www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement de la population est obligatoire et gratuit, mais c'est surtout un acte civique.

C'est la Rentrée

**46 élèves
sont
répartis en
2 classes**

**22 élèves
en classe
de maternelle
et CP**

**24 élèves
en classe
de CE/CM**



L'équipe enseignante est désormais composée de :

- ✓ Mme CLUZEL pour la classe des maternelles et CP, remplacée le mardi par M. RAPEGNO. Tous deux assistés par Mme BALLET-THOUBLE, ATSEM.
- ✓ Mme BERNARD, désormais titulaire de son poste, a en charge la classe des CE/CM. Elle assure la direction de l'école. Elle est déchargée un vendredi par mois par M. GIRAU.
- ✓ L'équipe du RASED reste inchangée, elle est composée de Mmes ZONCA et NIOGRET.

L'école a changé de circonscription et ne dépend plus de l'inspection de Valserhône mais de celle de Belley.

Notre Inspectrice de l'Education Nationale est
Mme CHAPEL.

Les élèves de l'école se sont initiés à la natation grâce aux séances de piscine, qui se sont tenues jusqu'aux vacances de Noël. La commune a financé le transport en bus.



À la rentrée de janvier, l'activité ski prendra le relais, si la neige est au rendez-vous.

Alors espérons que les enfants pourront se lancer sur les pistes enneigées !



Les activités de l'école Daniel MORAND

Nos deux classes sont inscrites au projet national « école et cinéma ». Elles vont au cinéma de Plateau d'Hauteville trois fois durant l'année scolaire. La première séance s'est déroulée fin novembre. Le conseil des écoles finance les entrées et la commune les transports.



Tous les élèves de l'école peuvent profiter de la bibliothèque grâce à des créneaux d'accueil réservés par les bénévoles pendant le temps scolaire.



Isabelle PERRIER, Présidente de l'association « Le Panda Roux Solidarité Népal » est venue présenter à la classe des CE/CM le Népal et le projet humanitaire porté par cette association. Une collecte pour les enfants Népalais a été réalisée auprès des familles qui se sont montrées très généreuses. Les élèves ont pu suivre le périple des membres de l'association et de sa mascotte grâce à l'envoi de photos et de messages.

Afin de les remercier, l'association a offert à chaque enfant un bracelet en provenance directe du Népal !



Le Sou des Écoles a organisé le goûter de Noël le vendredi 17 décembre.

Une façon agréable pour les enfants d'anticiper les vacances. Ce vendredi était placé sous le signe de la bonne humeur puisque les enseignantes avaient organisé une journée « pull de Noël ». L'occasion pour chacun d'arborer son plus beau chandail !



L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE / CENTRE DE LOISIRS

L'accueil périscolaire et le centre de loisirs, sont gérés par la commune qui décide des dates d'ouverture, en fonction de la gestion des plannings du personnel et des moyens disponibles.

À titre informatif, pour 100 € dépensés par la commune, 30 € sont facturés aux parents.

Deux personnes sont salariées, pour 1,5 équivalent temps plein :

- ❖ Mme Karyl LOCATELLI est responsable et animatrice.
- ❖ Mme Catherine FERRIGNO est animatrice.

Les enfants de l'extérieur sont les bienvenus en période de centre de loisirs et lors de l'ouverture de certains mercredis. Toutefois, la priorité est donnée aux enfants de Brénod.

Les programmes d'activités sont créés par nos animatrices et validés par la commune.



L'association « Les P'tits Bergnolands » dont la présidente est Mme Catherine FERRIGNO intervient en soutien financier du centre de loisirs. Par le biais de différentes manifestations (vente de chocolats à Pâques, gourmandises de Noël, bourse puériculture...) elle récolte des fonds qui servent à financer une bonne partie des extras pour les enfants (sorties, intervenants,...).

Aux vacances de Noël, le centre était ouvert du 19 au 23 décembre sur le thème « On prépare Noël tout en s'amusant » :

atelier cuisine, chasse au trésor à la lampe de poche, création de plaques de chocolat, contes et histoires de la forêt avec l'intervention de M. Marc PERRIER.

ÇA VA DANS LA POUBELLE JAUNE OU DANS LA POUBELLE ROUGE ?

Fin le casse-tête des consignes de tri pour les emballages.



Dès le 27 février prochain, les nouvelles consignes de tri des déchets recyclables, que la Loi impose à partir de 2023, seront mises en œuvre sur la commune de Brénod.

Les containers de la rue du Stade pour les papiers/cartonnettes et pour les bouteilles plastiques/emballages métal seront supprimés, seuls les containers destinés au verre resteront en place.

Tous vos emballages :

- ❖ plastique : bouteilles, flacons, barquettes, pots de yaourts, sachets, capsules, tubes de dentifrice, gourdes de compote, sacs, blisters, ...
 - ❖ métal : boîtes de conserves, barquettes aluminium, etc...
 - ❖ papier et cartonnettes,
- ainsi que tous vos vieux papiers :
- ❖ journaux, revues, cahiers, albums,
 - ❖ ...

seront à déposer dans une poubelle collective ou individuelle **au couvercle jaune**.

Entre janvier et février 2023, chaque foyer de la commune va recevoir la visite d'un agent mandaté par HAUT-BUGEY AGGLOMÉRATION, qui l'informera du nouveau dispositif mis en place pour la collecte des déchets recyclables, et procédera à l'installation des nouvelles poubelles au couvercle jaune.

Pour ce qui concerne la collecte de ces déchets, le même principe prévaudra que pour les bacs à ordures ménagères (couvercle rouge).

Les ménages résidant route de Nantua, grande rue, rue principale et route de Champdor recevront un bac individuel avec couvercle jaune.

Les ménages résidant sur les rues adjacentes et dans les hameaux et les fermes déposeront leurs déchets recyclables aux mêmes points d'apports volontaires, ou seront installés de grands bacs jaunes dédiés.

Les collectes auront toujours lieu le mardi matin. Une semaine pour les poubelles rouges et la semaine suivante pour les poubelles jaunes. Il faudra simplement penser à sortir la bonne couleur au bon moment.

Les principes de base pour bien trier à compter du 27 février 2023 :

1. **LE BAC JAUNE REÇOIT TOUS LES EMBALLAGES, MAIS UNIQUEMENT LES EMBALLAGES**, en plastique, en papier et cartonnettes, les boîtes de conserves, les barquettes et capsules en aluminium. Il reçoit également tous les vieux papiers : journaux, revues, cahiers, albums ...
2. Les emballages sont à déposer en vrac dans le bac jaune, pas dans des sacs.
3. Inutile de les laver, il suffit de bien les vider. **L'eau est précieuse.**
4. N'empilez pas les emballages les uns dans les autres.
5. Les autres objets (jouets, ustensiles divers de cuisine ou de ménage, brosses à dents, cd-dvd, cassettes, vaisselle cassée, lingettes et essuie-tout ...) sont à déposer dans la poubelle rouge.
6. Nous continuons à déposer nos emballages en verre (bouteilles, flacons, pots) dans les containers prévus à cet effet rue du Stade.
7. La déchetterie de Haut-Bugey Agglomération à Plateau d'Hauteville continue à fonctionner de la même manière pour tous les encombrants.
8. Les déchets verts de nos jardins sont toujours reçus sur la plateforme communale du chemin de Champ de Joux le samedi matin de 9 h à 11 h, entre avril et novembre.



DANS CE BAC, JE TRIE EN VRAC TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS

Papiers et emballages en carton



Emballages en métal



Emballages plastiques



Les bons gestes de tri

Bien les vider, inutile de laver, déposer dans le bac séparés les uns des autres et sans sac. Apporter les gros cartons en déchetterie.



L'objectif est de **TRIER PLUS POUR RECYCLER PLUS**, afin de faire diminuer le volume d'ordures ménagères dans les poubelles rouges.

Le recyclage des déchets génère des ressources pour la collectivité et peut s'autofinancer. Par contre, l'élimination des ordures ménagères par incinération sur le site du SIVALOR à Valserhône est une opération de plus en plus coûteuse, et taxée par l'État. Plus nous serons performants et efficaces dans nos gestes de tri, plus nous maîtriserons nos coûts d'élimination et donc l'évolution de notre taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Ce nouveau système de collecte mettra également un terme aux désordres récurrents que nous avons tous subi dans l'évacuation des containers de la rue du Stade, dus aux dysfonctionnements de l'entreprise titulaire du marché d'enlèvement.



COMPOSTER C'EST TOUT GAGNÉ

VOUS HABITEZ UNE DES 42 COMMUNES
DE HAUT-BUGEY AGGLOMÉRATION

COMMANDEZ VOTRE COMPOSTEUR MADE IN HAUT-BUGEY

CONTACT@HAUTBUGEY-AGGLOMERATION.FR
04 74 81 23 70

HAUTBUGEY
AGGLOMÉRATION

RENSEIGNEMENTS ET COMMANDES :
57 RUE RENÉ NICOD 01100 OYONNAX / WWW.HAUTBUGEY-AGGLOMERATION.FR

Les écluses provisoires aux entrées Nord et Sud du village ont été retirées début novembre. Selon les sensibilités des uns ou des autres, le retour d'expérience auprès des riverains paraît mitigé, nous laissant conclure à une efficacité plutôt moyenne sur le ralentissement des véhicules. Cependant, un retour brutal aux anciennes et mauvaises habitudes des automobilistes a été constaté par les mêmes riverains dès leur retrait !!! Ce qui peut nous laisser penser que, même imparfaites parce que provisoires et incomplètes, ces écluses ont eu leur utilité.



Constitués d'éléments en matière plastique dont la plupart n'ont pu être lestés, ces dispositifs légers n'ont pas toujours été très dissuasifs. Certains automobilistes distraits ou irrespectueux n'hésitaient pas à les bousculer, risquant peu de dommages pour leurs véhicules. On imagine aisément qu'il en aurait été tout autrement avec une installation en dur, faite de blocs de béton ou de pierre de part et d'autre de la voie ... Comme toujours, nous ne pouvons que regretter les excès de comportement de quelques-uns au détriment de la quiétude de tous.

Ces écluses seront-elles remises au printemps ? Seront-elles placées ailleurs dans la traversée du village ? La réflexion sur l'apaisement des conditions de circulation dans notre village va se poursuivre.

Dans tous les cas, et quelles que soient les solutions mises en œuvre, la collectivité en supportera la charge financière.

C'est ainsi que l'incivisme de quelques-uns, nuit inéluctablement au porte-monnaie de chacun.



Un nouvel épisode à rajouter à ce chapitre



Pour tenter de trouver une solution pérenne aux passages intempestifs, bruyants et abusifs de motos et de quads sur certains chemins, des panneaux de réglementation de la circulation ont été apposés aux entrées de ces chemins : voir l'article sur la forêt page 8.

Hélas, moins de deux semaines après leur installation, l'un de ces panneaux était déjà vandalisé !!!

ESPACE LIVRES BRÉNOD

BILAN DE L'ANNÉE 2022 :

Les animations « **kamishibai** », **atelier bricolage**, **atelier d'écriture**, **accueil de l'école**, **accueil des petits Bergnolands**, se sont déroulées régulièrement tout au long de l'année.



Les ateliers bricolage, animés les 2^{èmes} mercredis de chaque mois par Clotilde, Véronique et Suzanne, ont rencontré un franc succès. Une dizaine d'enfants a participé régulièrement. La présence des parents, indispensable au bon déroulement des séances, a été très appréciée.



Isabelle, Gudrun et Suzanne, ont organisé une **soirée « Népal »** en janvier 2022, avec diaporama, cartes, objets rapportés de voyages, informations sur deux associations « Action Dolpo » et « Le panda roux solidarité Népal ». La bibliothèque proposait un choix de livres en lien avec la conférence.



Nous avons participé, comme chaque année, à la **foire de Brénod** avec une vente de livres et la traditionnelle fabrication de marque-pages. La bibliothèque était ouverte à tous à cette occasion.



Nouveautés :

La remise du livre de naissance a donné lieu à une animation « **Tablier à histoires** » racontées par Clotilde.



Nous avons accueilli, durant tout le mois de novembre, l'exposition « **Mission océan** » qui proposait la découverte de la biodiversité et de la fragilité du milieu marin.

La reprise de la **permanence à la Marpa Les Narcisses** a eu lieu au mois d'octobre.

Notre **page Facebook** est régulièrement mise à jour, et notre **Newsletter** est adressée à tous nos correspondants chaque mois.

La vidéothèque **de la médiathèque départementale** est proposée aux adultes sur inscription. Elle permet de réserver jusqu'à 4 films par mois, il suffit d'être inscrit dans une bibliothèque publique.

ANIMATIONS POUR L'ANNÉE 2023 :

Les **ateliers d'écriture** d'Isabelle se dérouleront les **samedis 14 janvier, 25 février, 11 mars et 1er avril** de 10 h à 12 h.

Inscription indispensable sur bibliobrenod@orange.fr ou lors des permanences, au plus tard la veille de l'atelier.

FESTIVAL DU COURT-MÉTRAGE du 15 au 21 mars

Projections de films courts pour les enfants et pour les adultes à la salle de la Sivollière, 55 rue principale.

Le programme définitif sera diffusé courant février.

« **1.2.3 albums** » : lectures intergénérationnelles.

« **Premières pages** » : Les albums seront offerts aux enfants, lors d'animations à la bibliothèque, quelle que soit leur année de naissance, de mars à décembre 2023.

Les **Kamishibai** et les **ateliers bricolage** continueront à leur rythme habituel.



Patrice Tergny

Votre conseiller numérique
Centre social et culturel «Les 7 lieux»
Plateau d'Hauteville

Nouveautés

Les après-midi :
lundis pour les commerçants,
mercredis pour les parents
vendredis pour les actifs

Fort du succès des cours de 2022, nous repartons en 2023 avec de nouvelles dates !



Mon rôle est de vous aider à être plus autonome avec votre téléphone, ordinateur, boîte mails, applis...

Contactez-moi avec un bulletin ou par sms ou par mail
Bulletins d'inscription et urnes disponibles dans les mairies, au Centre Social et à France Services.

06 02 06 04 82

conseillernumtp@hautbugey-agglomeration.fr

Service proposé par l'Etat et vos collectivités :



CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services

HAUT
BUGEY
AGGLOMÉRATION

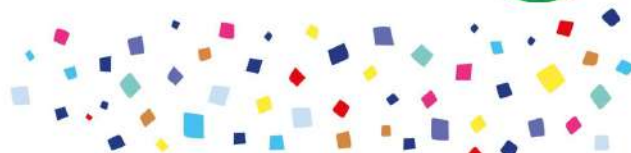


Cours collectifs 2023

Les sessions débuteront à partir de mi-février après les vacances, puis mai

► Plateau d'Hauteville
Centre Social et culturel

► Aranc, Brénod, Champdor,
Cormaranche et
Vieu d'Izenave
Mairie



Cours collectifs d'initiation pour débutants : **jeudi matin au centre social**

Ordinateurs et tablettes fournis

Cours gratuits

Cours collectifs - 8 personnes
Tous niveaux - 2h - 10 séances

Témoignages

On a jamais fini d'apprendre, c'est un plaisir de se cultiver à nouveau.
Bernard, Aranc

Je n'étais pas novice mais une pure autodidacte, avec plein de petites lacunes.
Catherine, Brénod

J'ai repris confiance en moi, je n'osais pas.
Jacqueline, Plateau d'Hauteville



Atelier prévention réalisé par

adapa
AIDER & ACCOMPAGNER
À DOMICILE

RÉSEAU **UNA**

Happy Tab'



Animé par
Claire
AUGAGNEUR

Atelier
GRATUIT*

Pour les +
de 55 ans

Mieux
VIVRE

Atelier
collectif
6 à 8
personnes

Bien
DANS LA
SOCIÉTÉ

15 séances
de
2 heures

Supports
pédagogiques
fournis

Transport
accompagné
sur
demande*

*Financé
par :

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Rhône-Alpes

SÉCURITÉ SOCIALE
**l'Assurance
Retraite**
Rhône-Alpes

Tous les jeudis après-midis, de 14h30 à 16h30

Du 19 janvier au 27 avril 2023

à la mairie de Brenod

**Bénéficiez d'un accompagnement pour apprendre
à utiliser une tablette tactile !**

Au programme, **15 séances** intégrant des apports
théoriques et pratiques à travers 4 modules :

- 1. Découverte de la tablette :** manipulations de base, prendre des photos, noter ses RDV
- 2. Communiquer, créer et surfer sur la tablette :** internet, e-mail, réseaux sociaux...
- 3. Se perfectionner :** découverte des applications !
- 4. Découverte des services "Spécial CARSAT" !**

Tablette fournie, possibilité d'amener la vôtre !

INSCRIPTION :

Mairie de BRENOD

125 rue Principale

Tél. : 04 74 36 01 02

E-mail : mairie@brenod.com

79^{ème} ANNIVERSAIRE DES ÉVÉNEMENTS DE FÉVRIER 1944

La cérémonie commémorative de la rafle
du 6 février 1944 aura lieu le

Lundi 6 février 2023 à 11 h 00

Rassemblement devant
le Monument aux Morts.

*Un vin d'honneur offert par la commune
sera servi à l'issue de cette cérémonie.*

Plus d'informations sur les Déportés de Brénod :
<http://www.memoire-deportation-ain.fr/>

La cérémonie
commémorative des
combats du 5 février 1944
aura lieu le

**Dimanche 12 février 2023
à 9 h 30 précises**

Rassemblement devant la
Stèle du Montoux



<https://www.maquisdelain.org/>



Épreuve de trail traversant de nombreux sites emblématiques de la Résistance dans le Bugey,
La Trace des Maquisards se déroulera **samedi 18 février 2023** sur 100 km au départ
d'Ambérieu-en-Bugey à 17 h, **42 km au départ de Brénod à 19 h**.
Arrivée à Oyonnax le dimanche 19, à partir de 02 h 30. Comme lors de l'ULTRA01 en été, Brénod
accueillera un ravitaillement avec base de vie et antenne médicale à la Sivollière.
Cette soirée se déroulera autour d'animations proposées par les associations de Brénod.

Parallèlement à cette soirée, deux
jeunes passionnés de Brénod
proposeront une exposition de leurs
collections de matériel militaire de la
seconde guerre mondiale, évoquant
l'épopée des Maquis de l'Ain et du
Haut-Jura.

Exposition ouverte :

- **vendredi 17 février de 16 h à 19 h,**
- **samedi 18 février de 9 h à 19 h,**
- **dimanche 19 février de 9 h à 17 h.**

BRÉNOD – 17-18-19 FÉVRIER 2023

EXPOSITION MILITARIA

VENDREDI 17 FÉVRIER 16 H-19 H

SAMEDI 18 FÉVRIER 09H-19H

DIMANCHE 19 FÉVRIER 09 H-17 H

SALLE DE LA MAIRIE - ENTRÉE GRATUITE

SERA PRÉSENTÉE UNE VASTE COLLECTION D'OBJETS,
TÉMOINS DU SECOND PLUS GRAND CONFLIT MONDIAL



25 FÉVRIER 2023 : JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES



Le Syndicat de la rivière d'Ain et de ses affluents organise une conférence d'information et visite des zones humides de Brénod.

Plus d'informations vous seront données début février.



FESTIVAL DU COURT-MÉTRAGE du 15 au 21 mars 2023 organisé par Espace Livres Brénod

Projections de films courts pour les enfants et pour les adultes à la salle de la Sivollière, 55 rue principale.

Le programme définitif sera diffusé courant février.



61^{ème} ANNIVERSAIRE DU CESSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE

La cérémonie commémorative du Cessez-le-Feu en Algérie, Maroc et Tunisie se déroulera à Brénod le

Dimanche 19 mars 2023 à 11 h 00

Rassemblement devant le Monument aux Morts.



PASSAGE DE L'ULTRA01 :

Vendredi 9 juin 2023

Animations de 20 h à minuit.

Retrouvez ce bulletin,
les précédents,
et bien d'autres choses encore...
sur www.brenod.com



CONSIGNES POUR LE DÉNEIGEMENT

L'hiver arrivant, il est utile de rappeler les règles essentielles relatives au déneigement des voies et des parkings communaux.

Pour ne pas gêner le passage des chasse-neige :

- ✓ Nous veillons à garer nos véhicules correctement sur les différents parkings, en veillant à les regrouper. Plus ils seront regroupés, plus les manœuvres du chasse-neige seront facilitées et donc efficaces.
- ✓ Nous ne laissons pas de véhicules sur les trottoirs, **ceux-ci sont réservés aux piétons !!!**
- ✓ Nous déneigeons chacun devant notre porte, sans remettre de neige sur la route.



Nouveau à Brénod

Permanence délocalisée France services Haut-Bugey Plateau d'Hauteville

Pour être toujours au plus près des usagers, France services du Plateau d'Hauteville se déplace à BRÉNOD.

Qu'est-ce que France services ?

Un service public permettant d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives (démarches carte grise, carte d'identité, passeport, déclaration d'impôts, demande de retraite, actualisation pôle emploi, CAF, CPAM...).

A PARTIR DU 9 JANVIER 2023

ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS
AVEC NATHALIE ET OCÉANE

Mairie : 04 74 36 01 02

France services : 04 74 39 77 60

Vous serez reçus en mairie

les lundis des semaines paires de 9h à 12h



PROCHE DE VOUS,

PROCHE DE CHEZ VOUS